

**LES MIGRATIONS EN
PROVENCE AU XVIII^e SIECLE**

par Michel VOVELLE

Il peut sembler paradoxal que les migrations, dans le Midi provençal, ne soient devenues objet d'études suivies qu'à une date récente. On songe à l'image reçue d'une Provence carrefour d'hommes et de civilisations : ainsi à l'époque moderne aux Vaudois aux pieds poudreux descendant de leurs montagnes au XVI^e siècle pour peupler les villages du Lubéron... Puis au XIX^e siècle, la Provence littorale a pris sa physionomie presque actuelle de lieu d'appel de provenances lointaines péninsules méditerranéennes d'une part, France septentrionale de l'autre.

L'âge de l'ignorance

C'est bien ainsi que la voyait Paul Masson écrivant en 1936 son ouvrage resté classique sur la Provence au XVIII^e siècle : lisant le siècle des Lumières en y projetant l'image du grand remue ménage du XIX^e, il insistait sur le glissement de la population de la Haute Provence intérieure vers le littoral, et la modification spectaculaire du centre de gravité de la région, par hypertrophie de la zone maritime.

Mais entre le XVI^e siècle des errants et le XIX^e siècle des restructurations majeures, *si* Paul Masson, auteur prudent par ailleurs, se trouvait contraint à pratiquer l'anachronisme, c'est que sa documentation directe sur l'âge classique restait indigente pour ne point dire nulle. Il ne pouvait guère s'appuyer, en l'état de la recherche, que sur ce que dit l'abbé d'Expilly dans son "Dictionnaire des Gaules" en 1765, chiffrant à 3810 non provençaux la population non native de la généralité : étrangers au sens strict du terme, mais aussi régnicoles venus d'autres provinces. Un chiffre à la fois -nous pouvons le dire d'entrée- visiblement faux par sous estimation, et en même temps suggestif de la faible mobilité d'un XVIII^e siècle où les échanges de grande ampleur semblent s'étriquer et se réduire. Telle appréciation, d'ailleurs, laissant entier le problème des déplacements à l'intérieur même de l'espace régional.

On était donc très ignorant, voici 30 ou même 20 ans encore, sur tout un aspect cependant essentiel de la démographie provençale à l'époque moderne. Certes, après Paul Masson, d'autres approches, devenues classiques à juste titre, avaient insisté sur d'autres formes des migrations intra régionales : celles des saisonniers de la montagne, des "gavots", tels que les présentait déjà Raoul Blanchard dans son travail sur "les Préalpes françaises du sud" paru en 1945. Mais il restait, surtout en Basse Provence, à se rendre sur le terrain, entendons dans les archives sociales et démographiques qui permettent de saisir le phénomène migratrice sur le fait.

Deux modèles contradictoires : Baehrel et Leroy Ladurie

Je semblerais redoubler le paradoxe, en disant que les grands ouvrages des années 60 de renommée nationale- puisqu'il s'agit des "Paysans de Languedoc" d'E. Leroy Ladurie (1960) et de la thèse de R. Baehrel "Une croissance : la basse Provence rurale" (1965) nous laissaient sur une perplexité renforcée, beaucoup plus que sur des certitudes affermies. Plus modestement, dans ces mêmes années, Edouard Baratier, dans sa "Démographie provençale du XIV^e au XVI^e siècles, avec chiffres de références pour le visualisait de façon suggestive dans ses cartes le "déperchement" global de la Provence entre le XV^e et le XVIII^e siècle, ce glissement vers les agglomérations de la basse Provence occidentale, déjà partiellement opéré en 1765, qui laisse encore de coté la basse Provence orientale littorale, dont l'explosion est postérieure d'un siècle. Par là, il corrigeait ce que la lecture de Paul Masson pouvait avoir d'inexact .et par anticipation : mais cette vision restait encore macroscopique, saisissant de façon globale les restructurations de l'espace provençal sans en donner le secret.

Baehrel ou Leroy Ladurie nous livrent, quant à eux, pour l'époque moderne, deux modèles parfaitement contradictoires des déplacements humains dans le midi méditerranéen français. Dans une vision braudelienne, Leroy Ladurie, qui n'hésite pas à extrapoler du Languedoc au Sud-Est tout entier, propose une image toute de dynamisme, parlant de cette effervescence migratoire, ce perpétuel déracinement démographique caractéristique du quart sud-est de la France, et notamment du Languedoc rural... vrai trait de structure géographique". Insistant sur la faiblesse alors de l'apport des péninsules méditerranéennes, il met en contrepoint l'accent sur la descente nord-sud, non seulement des travailleurs du Massif Central voisin, mais plus largement des gens de la France du nord voire de l'étranger, évoqués avec quelque lyrisme "on voit courir sur les routes... une foule de septentrionaux expulsés de leurs brumes lointaines."

Au-delà de notations multiples glanées au détour des archives notariales ou municipales mais qui concernent surtout les coureurs de routes et les groupes marginaux, typés avec brio, Leroy Lade a souhaité apprécier l'autre forme de mobilité plus discrète, mais plus efficace, qui s'inscrit dans le quotient migratoire apprécié à partir du pourcentage annuel des conjoints non natifs : la base de son étude reste très ponctuelle ne portant que sur deux villages languedociens, Lansargues et Montpeyroux, au tournant du XVII^e du XVIII^e siècle. Le quotient migratoire respectivement de 27 et 26 % en ces lieux reste, relativement fort élevé par référence aux 7 ou 9 % que propose Goubert pour des villages d Beauvaisis. Est-ce suffisant toutefois pour conclure "On approche de la formidable mobilité catalane... la bougeotte a coup sûr est plus marquée au sud et le fait migratoire assez faible au nord revêt au midi une importance décisive dans la construction du peuplement rural puisqu'il peut affecter chaque année un bon quart des conjoints..."

Loin de nous l'idée de contester telles conclusions, même si elles ont pu paraître imprudentes ou forcées à d'autres, ainsi à P. Poussou, et si l'on ne peut manquer de remarquer que la grande majorité des notations relatives aux errants provient des archives urbaines singulièrement de Montpellier Du moins cette stimulante provocation requiert-elle vérification pour la Provence, sur base d'une statistique plus large.

D'autant que le "modèle" Leroy Ladurie est véritablement aux antipodes de celui-ci, dans les marnes années, fut proposé par René Baehrel dans sa thèse sur la basse Provence rurale. On dira que dès la modélisation très poussée en matière de démographie que propose Baehrel, le phénomène migratoire, si l'on peut dire sans trop caricaturer, est un gêneur. Pour apprécier l'ample respiration séculaire de la Provence rurale à partir des indicateurs privilégiés qu'il choisit, nuptialité, mortalité, mais surtout en dernier recours, natalité, Baehrel a besoin que ses organismes villageois fonctionnent somme toute en vase clos, sans intrusions gênantes susceptibles de déséquilibrer le jeu. Il a donc tendance à minimiser ces mouvements, et conteste formellement la valeur de la mesure du coefficient migratoire, en une démonstration aussi enlevée que peu convaincante. On aurait tort toutefois de sous-estimer un modèle qui pour n'avoir pas eu le succès du précédent, comporte des notations précieuses. Nous ne suivrons pas Baehrel lorsqu'en comparant la croissance respective au XVIII^e siècle d'agglomérations comme Marseille, Arles ou Toulon et de la viguerie qui les entoure, il pousse le paradoxe jusqu'à parler d'une désurbanisation de la Provence à l'âge classique, et feint de se demander si les villes n'ont point reflué sur la campagne.

C'est ignorer les provenances plus lointaines, le phénomène gavot à Marseille ou ailleurs, voire le cosmopolitisme déjà non négligeable du port phocéén. En forçant le trait

jusqu'à la caricature, Baehrel rappelle toutefois opportunément que l'âge classique en Provence n'enregistre pas d'attraction urbaine spectaculaire, et que la démographie des bourgs et villages s'inscrit en termes de stabilité réelle. Encore convient-il de chiffrer telles appréciations, sans se laisser enfermer dans un modèle à priori. La Provence rurale des XVII^e et XVIII^e siècles ne présente-t-elle que des déplacements limités en nombre, et plus encore en amplitude -micro-déplacements de voisinage- tels qu'une étude suggestive (Cabourdin) les analysés à Vézelize dans un cadre différent?

Recherches actuelles sur le terrain

Il convenait d'aller voir sur place : c'est ce qui a été fait, dans les quinze dernières années, par les chercheurs de l'Université de Provence. Michel Terrisse, spécialiste de démographie historique a fait mener entre 1970 et 1976, une belle série de monographies communales sous forme de mémoires de maîtrise, une vingtaine pour ce qui nous intéresse directement. Si j'ai eu pour ma part la responsabilité administrative de ces recherches, en tant que titulaire de cette formation d'histoire moderne, je tiens à préciser que l'initiative et la direction scientifique de ces travaux revient intégralement à mon collègue, qui a animé cette enquête systématique, dont on espère qu'il présentera les résultats synthétiques. Je me limiterai ici aux données qui intéressent le fait migratoire.

Par ailleurs, dans le cadre d'approches non pas démographiques mais sociales, j'ai pour ma part fait envisager les provenances géographiques dans des mémoires utilisant les données des recensements d'époque révolutionnaire (an II ou an IV). De même, mes recherches personnelles m'avaient amené à considérer ce paramètre dans l'étude des testaments provençaux du siècle des Lumières.

Nous nous trouvons donc aujourd'hui en possession d'une assez riche brassée de données relatives à la Provence, aptes à reconsidérer le problème, à plus ample informé.

Les sources qui ont été exploitées sont diverses ; on ne négligera pas, dans le rapide bilan qui suit les données descriptives : celles des tableaux, des récits de voyages, des dictionnaires de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle auxquels je me suis par ailleurs intéressé (M. Vovelle : "La découverte de la Provence, ou les primitifs de l'ethnographie provençale") : sur les errants, les saisonniers, les migrations traditionnelles, ils sont parfois irremplaçables. Les études quantitatives sur le terrain associent, dans les monographies effectuées sous la direction de Michel Terrisse, le recours systématique aux actes de mariage des registres paroissiaux (généralement dans le cadre d'une procédure de reconstitution de familles), puis dans celles que j'ai menées ou coordonnées, les données des testaments d'une part, celles des dénombrements de l'autre. Moisson de chiffres, mais qui représentent dans chaque cas une approche spécifique. Les testaments fournissent des indications sur quatre sites (Marseille, Salon et au village Roquevaile et Lourmarin), les données des dénombrements couvrent une aire continue entre Lubéron et Durance, intéressant douze communautés, du gros bourg (Pertuis, Cadenet) aux plus modestes villages, les monographies de démographie historique directement utilisables intéressent seize agglomérations rurales, et par ailleurs Aix et Marseille. Il est une limite évidente à ces sondages : elle est d'ordre géographique. Les enquêtes de M. Terrisse comme les miennes couvrent essentiellement la basse Provence occidentale, de la moyenne Durance au nord, au pays d'Arles à l'ouest, et surtout à la Provence aixoise ou marseillaise ; le sondage le plus oriental, Solliès-Pont, près de Toulon, reste isolé. Si la cohésion de l'échantillon en sort renforcée, on retrouve, hélas, le déséquilibre qui pèse sur beaucoup des recherches menées à partir d'Aix-

en-Provence : la Provence orientale et la haute Provence ne sont pas prises en compte. Ce bilan sera donc incomplet, laissant de côté par force les lieux d'exode ou simplement de migrations saisonnières de la haute Provence alpine. Dans leurs limites, ces sondages livrent néanmoins un certain nombre de bilans provisoires.

Endogamie, exogamie, natifs et non natifs

Sans considérer encore les aires migratoires, un premier tri s'impose, au village comme à la ville, entre natifs et non natifs, pour mesurer l'ampleur du brassage des populations. Mais ce test s'exprime différemment suivant qu'on y recourt à partir des actes de mariage, ou d'autres documents -testaments ou dénombrements- qui touchent la population stabilisée.

Les actes de mariage, plus précis que ceux de sépulture, peuvent être exploités à deux niveaux. En Provence, au XVIII^e siècle, si l'indication du lieu de naissance des conjoints est très fréquente à la ville (près de 90 % des cas dès la fin du XVII^e siècle à Aix comme à Marseille), elle l'est beaucoup plus rarement au village ou au bourg. On signale des non natifs parmi les conjoints locaux, mais l'indication -dont on peut tirer profit pour mesurer les aires migratoires- est très loin d'être systématique et varie dans sa précision d'un lieu à l'autre. Ce qui est toujours indiqué, à défaut du lieu de naissance, c'est la résidence des conjoints : suggestion plus indirecte de la mobilité par mariage, moyen de mesure cependant de l'endogamie et de l'exogamie. Les étudiants de M. Terrisse, dans leurs reconstitutions de familles, ont pris compte avec soin cette notation, dont on peut apprécier l'importance dans 13 communautés. Dans la perspective qui était la leur, ils ont parfois distingué le taux d'endogamie suivant qu'il s'agissait de familles avec descendance, ou de familles sans descendance suivie, incomplètement reconstituées. La part de l'endogamie (les deux conjoints résident au lieu du mariage) sans qu'on s'en étonne, est beaucoup plus forte dans le premier groupe, le plus stable. On peut en général apprécier le poids des étrangers au double dans les ménages sans descendance : ainsi à Solliès Pont, le poids des conjoints étrangers, de 15 % dans les ménages avec descendance, est-il de l'ordre de 30 % dans ceux qui n'en ont pas.

Si l'on s'en tient à un ordre de grandeur global, la basse Provence ainsi couverte, propose des pourcentages très comparables aux taux suggérés à partir de deux sites par le Languedoc d'E. Leroy Ladurie, si l'on exclut la pincée, généralement infime, des mariages qui unissent deux étrangers au village

Pourcentage des mariages mixtes

	20%	30%	40%	50%
D'où pourcentage de conjoints étrangers	10%	15%	20%	25%
	Vitrolles 11 Gardanne 12.5 La Fare 13 St- Rémy 14	Solliès 15 Trinquetaille 17 Lambec 17.5 Meyrargues 18 Simiane 18 La Ciotat 19	Puyricard 20 Fos s/mer 20.5 La tour d'Aigues 24	
Nombre total	4	6	3	

Si l'on compte en pourcentages de mariages mixtes, unissant un garçon ou beaucoup plus souvent une fille du pays (encore que le cas inverse se rencontre dans 2 ou 3 de ces localités) à un conjoint d'ailleurs, cette basse Provence rurale paraît assez ouverte sur l'extérieur : la fréquence maximale, le mode, se situant (en simplifiant à l'extrême) autour de 30 à 35 % de mariages mixtes.

Si l'on compte en pourcentage de conjoints étrangers, sur base de la présomption, acceptable, que c'est pour bonne part par mariage que s'opère l'arrivée d'éléments nouveaux dans l'agglomération, la fréquence maximale -entre 15 et 20 %- discorde du sixième au cinquième des conjoints- un peu inférieure aux deux taux languedociens, reste sensiblement supérieure -le double- à ce qui a été rencontré dans le Beauvaisis. Le bilan reste nuancé : ces villages provençaux; sans être des carrefours ouverts à tout venant, ne vivent pas repliés sur eux-mêmes.

Le comptage direct des natifs et des non natifs, tel qu'il peut s'opérer, à partir des testaments, sur une population stabilisée, ou à partir des dénombrements, n'infirme pas cette impression. A Roquevaire, près de Marseille le pourcentage des testateurs indiqués comme non natifs, s'élève de 2 % au début du XVIIIe siècle, à 7 à 9 % dès le milieu du siècle : mais on peut se demander si la notation est soigneusement transcrite à l'origine. A Salon, petite ville déjà, on passe de 8 % de testateurs non natifs à 18 % de 1700 à la veille de la Révolution. Les dénombrements de l'an II et de l'an IV étudiés dans les deux cantons actuels de Pertuis et Cadenet, dans la moyenne Durance, livrent des données fiables pour une dizaine de communes, défalcation faite de celles pour lesquelles cette indication a visiblement été portée avec négligence ; le pourcentage indiqué des non natifs oscille entre 5 et 20%.

Non natifs	5%	10%	15%	20%
Nombre de localités	4	2	4	

Un sixième à peu près de non natifs, en simplifiant ; cet ordre de grandeur n'étant pas mécaniquement lié au volume de la population de l'agglomération. Cadenet, une ville déjà, de plus de 2000 habitants, compte 16 % de non natif mais la Bastidonne, petit village de colonisation de moins de 300 âmes, mais en pleine expansion, en compte 17,5 %. Ces pourcentages apparaissent finalement modestes, même si des sondages ponctuels menés ailleurs indiquent qu'on peut, localement, rencontrer des villages beaucoup plus ouverts : A Lacoste, sur le flanc nord du Lubéron 41 % des adultes décompté en l'an IV ne sont pas natifs du lieu. Mais tel ordre de grandeur, dans l'état de nos connaissances, apparaît exceptionnel.

Aires migratoires

Les deux tests considérés -endogamie / exogamie, natifs non natifs- ne représentent qu'un premier tri, inévitablement grossier : il convient d'insérer telles données dans l'espace- en considérant les aires migratoires comme dans le temps en s'interrogeant sur le mouvement de longue durée de ce brassage, et autant que possible de déboucher sur une sociologie d phénomène.

Dans la réalité stable des sociétés installées, telle qu'on peut la saisir tant à partir des dénombrements que de l'enregistrement des actes de mariage, la Provence rurale du XVIIIe siècle suggère un paysage très diffère du grand remue ménage languedocien évoqué par E. Leroy Ladurie : on réserve pour l'instant le cas des villes (à partir d'un seuil de 5 000 habitants), qui sera étudié pour lui-même. A l'instar d'autres études menées dans la France du nord ou du midi, c'est bien plutôt les micro-déplacements dans une aire restreinte qui semblent à première vue prévaloir. La double base d'estimation reste celle à laquelle on a déjà recouru : l'aire migratoire au mariage, appréciée dans les recherches dirigées par M. Terrisse, et l'aire migratoire estimée à partir des dénombrements révolutionnaires. L'une et l'autre mesure avouent leur faiblesse : l'indication du lieu de naissance est loin d'être systématique dans les recensements de l'an II ou IV, et l'on doit s'en tenir à quelques exemples particulièrement précis. Quant à l'indication du lieu de naissance des conjoints (résidents ou non-résidents) sur les registres paroissiaux, si elle devient la règle dans les grandes villes provençales dès la fin du XVIIe siècle dans 9 cas sur 10, elle est beaucoup plus rare et discontinue longtemps au village : le groupe des non-natifs qu'on y relève n'est pas exhaustif, et l'étude des aires migratoires dans leur périmètre se fera souvent plus valablement par référence au groupe des non-natifs pris comme un tout, que par référence à une nuptialité globale où l'indication d'origine géographique n'est pas systématique. Par ailleurs les monographies -précieuses- dont nous citons les données n'ont pas toujours recouru aux mêmes seuils (10, 20, 30 km...) pour la définition des aires étudiées : le travail d'homogénéisation des données dans une lecture synthétique ne peut être qu'incomplet. Il reste suggestif néanmoins, si l'on en juge à partir de quelques séries relatives aux villages de basse Provence occidentale.

D'après les recherches dirigées par M. Terrisse :
 Pourcentage des conjoints non natifs ventilés d'après la distance du lieu d'origine.

	0km	5	10	20	30	40	50	60km
Saint Rémy	61				7			32
Les Baux	55				37			8
La Fare	88							16
Vitrolles	43		40			17		
Fos	29				25			49
La Ciotat			28			17		34
Solliès-Pont	75				15			5

Même source : pourcentage reporté au total du nombre des conjoints, avec ventilation suivant la distance du lieu d'origine.

	Natif %	0km	5	10	20	30	40	50	60km
St-Pierre les Arles	65	24			9			2	
Les Baux	47	29				19			5
La Fare	87	11							
Lambesc	82	9			5			2	
Meyrargues	64	20		6			9		
Vitrolles	78	9		9			4		

Appréciées directement d'après les recensements, ce qui est une approche différente, les données de l'an II et IV pour quelques communautés de la moyenne Durance ne livrent pas un bilan sensiblement différent dans les constats globaux qui s'y inscrivent :

Pourcentage des conjoints non natifs :

	0	10	20	30	40	50	60	Etranger ?
Cadenet	41	18	16	8	4	3	7	0,06
Mirabeau	53	9	11				4	20
La Bastide de Jourdan	28	10	10	19			10	5

Pourcentage reporté au total du nombre des habitants recensés

	0	10	20	30	40	50	60
Natifs							
Etrangers							1
Mirabeau 80		11	2	2			
La Bastide 90		2.3	2	2			1
Cadenet		6.4	2.7	2.4	0.6	0.5	1

Un premier constat, apparemment massif : dans le cadre d'une mobilité globalement modeste, dans la majorité des cas, les apports extérieurs sont majoritairement apports de voisinage. Passé un rayon de 10 km qui définit la corolle des villages voisins, le pourcentage des conjoints natifs de plus loin oscille entre 2 et 15 %, celui des habitants recensés varie entre 5 et 10 % dans l'échantillon, il est vrai réduit dont nous disposons.

C'est donc à une papillonne limitée que l'on a affaire : si l'on tente une visualisation du phénomène en reportant ces données sur cartes, le fait est patent en l'an IV pour les deux villages de moyenne Durance de Mira beau et la Bastide de Jourdans, où la nébuleuse des contacts de 15 localités dans les deux cas- reste très étriquée, et géographiquement limitée. Cadenet, petite ville déjà, comptant le triple d'habitants avec plus de 2000 âmes présente un horizon beaucoup plus large avec 75 localités d'origines différentes et un rayon de contacts denses d'une trentaine de kilomètres, de contacts plus occasionnels de 50 à 60.

A partir des mariages analysés par les élèves de M. Terrisse, nous avons individualisé sur la même carte trois nébuleuses correspond, à cinq localités : les Baux et Maillane d'abord, puis Gardanne et Simiane, enfin Lambesc, toutes donc, dans la basse Provence occidentale. Le regroupement a l'intérêt sans doute de faire apparaître les aires de contact par voisinage, grossièrement inscrites dans un rayon l'une vingtaine de kilomètres : ce qui n'est pas une surprise. Plus notable est sans doute de relever pour ces bourg urbanisés, compris (à part Simiane) entre 1 500 et 3 500 habitants, la réalité d'une autre nébuleuse plus lâche de contacts plus lointains : une carte dont le semis n'est pas indifférent. Il existe des frontières marquées : le Rhône à coup sûr, car les provenances languedociennes, à distance égale sont beaucoup plus rares même à Saint- Rémy et aux Beaux que celles du Comtat ou du bassin d'Aix...

De même, la basse Provence orientale fournit-elle sur ces cartes relativement fort peu d'apports, même occasionnels. Inversement, il se dessine un certain nombre de frayages, ou de traînées suggérées : mobilité du bassin d'Aix, de la moyenne Durance et du Bas Comtat. Mais aussi, voie de la Durance, toute entière, égrenant, sur la route des transhumances et de la descente annuelle des gavots ses apports par petits paquets, jusqu'à Sisteron, Gan ou Embrun. De même existe-t-il, dans ces plateaux et ces montagnes de haute Provence sur la rive gauche: le la Durance jusqu'à Digne, Riez ou Castellane- une autre aire suggérée d'apports diffus sans doute, mais beaucoup plus nets, à distance égale, que ceux de la basse Provence orientale.

Relativement discrète, sensible toutefois, la venue des gavots vers la basse Provence occidentale débouche ainsi sur une fixation définitive, que le mariage permet parfois de saisir sur le fait, nue les recensements répercutent.

Il n'est pas impossible, sur ces bases, de moduler sensiblement le constat grossier que l'on vient de confirmer, le primat des micro-déplacements de voisinage, en fonction de plusieurs paramètres : nature des migrations, proches ou lointaines ; ventilation suivant la taille des agglomérations réceptrices ; enfin ventilation suivant les aires d'accueil à l'intérieur de l'espace provençal.

Nature des migrations ? Les différents groupes se dessinent sans ambiguïté en fonction du rayon de provenance. De 30 à... 90 % (avec une fréquence modale de l'ordre de la moitié) des arrivants viennent d'un rayon de moins de 10 kilomètres. Echange de conjoints, faisant très classiquement prédominer, on l'a vu, la mobilité masculine. La basse Provence occidentale, dans le rayon de 30 à 50 kilomètres qui l'englobe, fournit la part la plus importante de ce qui reste. Le sud-est Provençal-alpin, à l'exclusion du Languedoc, procure l'essentiel des provenances plus lointaines : des diocèses de Riez, Senez, Digne, Sisteron, Gap ou Embrun arrivent la grande majorité de ceux qui restent. Le déferlement des septentrionaux évoqué par E. Leroy Ladurie, il est vrai dans le Languedoc, et plutôt au début de l'âge moderne, n'a pas cours au XVIII^e sur cette rive du Rhône : c'est à dose homéopathique, deux ici quatre là, soldats ou voyageurs de profession que se fixent parfois des "nordiques" au village. À plus forte raison, les étrangers se comptent-ils, dans le cas général, sur les doigts de la main : quelques Italiens, encore moins d'Espagnols ou de Suisses ; quatre Italiens (des Piémontais), trois Espagnols et deux Suisses rencontrés au fil des milliers de mariages dépouillés dans la Provence intérieure rurale par les élèves de M. Terrisse attestent la rareté du fait, comme autant d'exceptions qui confirment la règle.

Mais il en est d'autres, plus importantes, et qui permettent de suggérer des profils micro-régionaux, ou des cas de figure différenciés : on est fondé à s'interroger, à la lecture des tableaux statistiques sur les localités où 30 % seulement, voire moins des conjoints non natifs proviennent du voisinage immédiat ; en des lieux aussi différents que Fos ou la Ciotat. À l'examen, et sans donner structure rigide à ce qui reste constat impressionniste, plusieurs modèles se dessinent. Villages du -bassin d'Aix, de Trets, ou de la moyenne Durance : populations équilibrées, qui sans vivre repliées sur elles-mêmes, reçoivent peu de provenances lointaines, notamment alpines ; et tel serait bien le cas de gros bourgs comme Cadenet ou Lambesc.

À partir de Salon, les choses changent : Crau ou Camargue, mais aussi terroirs de révolution agricole d'Arles à Tarascon, de part et d'autre des Alpilles ; en ces lieux où la transhumance renforce les échanges, les immigrants alpins se font plus nombreux : à Saint Rémy, aux Baux, mais aussi bien à la Fare ou Fos, les gavots tiennent une place parfois non négligeable.

À côté de ce modèle que nous dirons, pour faire simple, arlésien, l'exemple également traité par les démographes, de la Ciotat propose un profil très différent, que son unicité dans cet échantillon rend d'autant plus original

Les époux non natifs de La Ciotat au XVIIIe
(Marie-Laure Smilovici sous direction de M. Terrisse)

	0 à 20 km	20 à 60 km	plus de 60 km	étrangers
Hommes	26 %	19	41	13
Femmes	46%	20	31	1.6

Chez les hommes plus encore que les femmes, sans qu'on s'en Lionne, les provenances lointaines dominant ici : on vient des diocèses Haut-Provençaux les plus méridionaux (Riez ou Senez) mais aussi de Provence orientale -Toulon, Fréjus, Cannes, Antibes... jusqu'au comté de Nice. Les étrangers, 138 hommes pour 6 femmes dans cet échantillon, sont pour moitié italiens suivis des espagnols, des grecs, des maltais, mais aussi bien de provenances fort diverse La Ciotat avec plus de 6 500 habitants en 1765 est à coup sûr une ville et c'est abusivement, pourra-t-on nous objecter- que nous l'introduisons dans cette approche de la Provence des bourgs urbanisés, à dominante rurale. Soit : et le cas sera à réexaminer dans le cadre des migrations urbaines. Mais la question se pose du modèle à la fois littoral et de transition avec la basse Provence orientale dont ce cas pourrait être la suggestion.

Cette esquisse d'une géographie différentielle des migrations dans la Provence du XVIIIe, limitée par notre ignorance d'une part importante de la province, peut se conclure sur une modulation en fonction de la taille des agglomérations. D'évidence, celle-ci joue un rôle essentiel dans le réseau des bourgs de la moyenne Durance tel qu'il a été étudié, la petite ville de Cadenet, avec 2 000 habitants en 1765 dispose d'une aire de drainage on l'a vu beaucoup plus étendue (75 localités) que les villages Mirabeau et la Bastide qui ont été étudiés parallèlement (moins de 15), même si le pourcentage des habitants non natifs y demeure modeste, de l'ordre du sixième. La question se pose de savoir à partir de quel seuil -5 000 habitants ou plus ? se fait le passage aux profils démographiques beaucoup plus brassés des villes méridionales, Mais avant de quitter le village ou le bourg pour la ville, d'autres paramètres se doivent d'être examinés, jusqu'alors laissés de côté : peut-on établir un rythme diachronique dans ce mouvement migratoire à l'âge classique, et peut-on suggérer une sociologie du phénomène dans la Provence rurale ?

Insertion dans le temps

Si l'on soupçonne, entre le XVIe, voire le XVIIe siècle et l'âge des Lumières un assagissement d'une démographie moins brassée, ce ne peut être, en l'état de nos connaissances, qu'hypothétique. Il serait évidemment plus aisé de situer, au siècle suivant le moment où cette campagne s'est remise en mouvement.

Dans l'état des sources dont on dispose pour le XVIIIe, comme de la technique qui a présidé aux monographies de démographie historique (une coupe séculaire globale de la nuptialité, par la méthode des reconstitution de famille), il peut sembler illusoire d'envisager une approche diachronique c'est un tableau à l'échelle du XVIIIe tout entier qui est généralement proposé. Une approche moins sophistiquée que la reconstitution de familles partant du comptage brut de la nuptialité pour y reconnaître les non natifs et l'évolution de

leur part au fil du siècle se heurte à la campagne, comme on l'a vu au sous enregistrement chronique de cette donnée. Si bien que nous n disposons, au fil des monographies qui ont été menées que d'une illustration un peu marginale, celle de Puyricard, à qui sa position de village succursale le d'Aix-en-Provence vaut le privilège quasi urbain d'un enregistrement précocement précis :

	1700 - 1749		1750 - 1789	
	de Puyricard :	d'ailleurs	le Puyricard :	d'ailleurs
conjoint				
Hommes	50 %	50 %	52 %	48
Femmes	75%	25 %	80%	20

Exemple que la suite révélera paradoxal de fermeture tendancielle d'un village de peuplement, qui à la fin du siècle se suffit plus à lui-même qu'au début.

Il est toutefois, dans l'état même de notre documentation aujourd'hui, des moyens de tricher avec l'ignorance, il partit des approches, les unes directes, les autres obliques, qui ont été menées, ainsi par exemple les testaments que nous avons nous même traités.

Le testament, il est vrai reste, si largement répandu qu'il soit, socialement sélectif : et les pourcentages de non natifs qu'ils proposent ne peuvent prétendre à toucher toute la population. Au fil des coupes que nous avons échelonnées sur des sites provençaux, du début à la fin du siècle, on peut du moins tenter de suivre la part des non-natifs, là où la source s'y prête. A Senez, chef lieu villageois d'un micro diocèse de haute Provence orientale, on compte 14 % de testateurs non natifs dans la première moitié du siècle, 9 Z dans la seconde. A Roquevaire aux portes de *Marseille* on passe au contraire de 2 % dans les premières décennies à 7 à 9 % du milieu à la fin. Peut-on épiloguer sur deux cas si ponctuels La seule série un peu continue et fournie dont on dispose est proposée par Salon :

décennie...	1700	1720	1750	1780
% de non natifs		8	10	14 18

Mais Salon , au même titre que la Ciotat, tout à l'heure, est une ville véritable avec quelque 5 000 habitants en 1765... et nous aurons à en reparler à ce titre.

Plus encore qu'à partir du comptage direct, les testaments suggèrent indirectement l'éclatement tendantiel et l'ouverture de l'espace villageois provençal au fil du siècle : nous avons pu analyser ainsi dans toute une série de sites (Cucuron et Lourmarin dans la moyenne Durance, Cotignac et Pignans dans le Var, Senez et Blioux en haute Provence orientale), ce que j'appellerai la mobilisation des clientèles notariales, l'accroissement très sensible du rayon de service, qui dans un lieu comme Pignans, il est vrai pèlerinage réputé, s'élargit à un rayon d'une trentaine de kilomètres. Cette mobilisation des clientèles, que la réduction encore limitée du nombre Lies études ne suffit pas à justifier, ne prouve pas directement l'essor du phénomène migratoire : mais elle suggère un décloisonnement réel de l'espace villageois.

Plus direct encore que détourné en apparence, est un autre indice que les testaments nous ont donné l'occasion de suivre au fil du XVIIIe siècle, dans nos comptages exhaustifs à l'échelle d'une localité : c'est l'évolution des patronymes dans un village donné. En haute Provence, alpine déjà l'existence de véritables "tribus" familiales impressionne à la fois par

son ampleur et sa continuité du début à la fin du siècle : ainsi à Blioux, près de Senez et Castellane, 20 % des testateurs sont-ils des Guichard, 10 % des Audibert et 10 % des Hermellin. Pour des raisons en partie différentes, entretenues par l'endogamie des communautés vaudoises, Lourmarin en Lubéron présente des phénomènes comparables encore que moins accentués. A Pignans, dans le Var, au rebord des Maures, il est chez les notables des dynasties de Tempier ou de Paul, comme chez les ménagers de Garnier, Girard, Abeille ou Carmagnolle : mais aucune de ces nébuleuses ne concentre plus de 3 à 4 % du stock.

La tentation est forte, et nous n'y avons pas résisté dans l'optique évolutive qui est ici la nôtre, de suivre la stabilité, ou au contraire l'effritement de ces tribus en place à la fin du XVIIe siècle, comme l'apparition de noms nouveaux. Menée dans quelques bourgs, telle enquête se révèle fructueuse :

Pourcentage des noms de famille relevés en 1700
qui se retrouvent à la veille de la Révolution

Familles de :	Notables	Artisans	Ménagers	Travailleurs de terre
Lourmarin (Vaucluse)	80 %	30 %	80 %	46%
Pignans (Var)	87%	52%	70%	
Blioux (Basses-Alpes)			88%	

Une érosion a donc bien eu lieu : elle a épargné les groupes stables installés : notables du bourg, ménagers du bourg et des bastides, elle a affecté en premier lieu le groupe des artisans et détaillants, et en second lieu celui des travailleurs de terre moins enracinés que les ménagers : première s tien d'une sociologie à laquelle il est loisible de passer maintenant.

Pas avant, toutefois, d'avoir présenté, avec toutes les réserves qu'il peut susciter, mais aussi les suggestions qu'il comporte, un autre document de réflexion, établi pour les communautés de la moyenne Durance à partir du recensement de l'an IV, pour tenter de reconstituer régressivement étapes de la mobilité des populations, dans leur respiration séculaire.

Ce dénombrement indique en effet -dans les tableaux soigneusement établis- pour chaque individu non natif la date de son arrivée dans la commune. Certes, jouent inexorablement l'élimination par décès et, plus inégale, sans doute dans ses à-coups, l'élimination par départs. Mais ces deux éléments associés doivent, dans la perspective d'une population idéale, conduire à une courbe grossièrement linéaire, régressivement, jusqu'à la date pour laquelle tous les immigrants ont disparus. Paliers ou ruptures de pente, éléments les plus intéressants en l'occurrence, peuvent permettre de détecter les accidents significatifs de cette histoire, découverte à rebours.

Pour huit communautés de la moyenne Durance, dans les cantons de Pertuis et Cadenet, une courbe globale a rassemblé ces indications pour faire apparaître la tendance, on propose à la fois la moyenne arithmétique tous les cinq ans, et la moyenne mobile quinquennale. Cette courbe, sophistiquée et naïve tout à la fois est pleine d'enseignements... et d'interrogations sans réponses. Elle débute en 1752 : les plus "anciens" des "houvcaux" arrivants remontent à 45 ans, ce qui n'a rien pour surprendre : courbe sage, stable jusqu'aux années 70, elle s'élève ensuite très naturellement, mais il semble que l'on soit venu s'installer plus nombreux à la fin des années 70, entre 77 et 82, alors que les années qui précèdent la Révolution font apparaître un tassement. Mais la vraie révolution... c'est ici, comme ailleurs, la Révolution elle-même, qui dès 90 mobilise spectaculairement les populations, faisant passer d'un apport annuel moyen de 15 en 1739 (moyenne mobile) à 45 en 93 soit un triplement... Sans doute ce document appelle-t-il d'évidentes réserves et des nuances. Réserve majeure : nous voyons les gens arriver... et point ceux qui repartent. Comptabilité boiteuse. Nuance : en l'an IV, après cinq ans de Révolution., ce qui s'enregistre dans ce brutal bondissement est aussi bien l'effet de l'événement traumatisme, que l'"épaisseur" du séjour moyen des groupes les plus mobiles -travailleurs de terre, ou artisans peu enracinés. Si notre document datait de 1780 ou 70, n'y aurait-il pas aussi cette poussée des nouveaux venus des 3, 4 ou 5 ans écoulés : ceux qui font un tour et puis s'en vont ?

Telle question, ultime et préalable à la fois, préparant les interrogations que nous ne pourrions éviter, "in fine".

Une sociologie des migrations dans le monde rural

Il y a dans la Provence rurale des siècles classiques les groupes stables, et d'autres par lesquels s'effectue le renouvellement de la population. Plus encore qu'en fonction du groupe social, c'est en fonction du sexe que s'établit ici un premier clivage. L'approche menée à partir du mariage, et singulièrement à partir de l'endogamie et de l'exogamie est sans doute propre ? accentuer l'impression d'une population féminine stable, en contrepoint de la mobilité masculine, encore qu'au fil des monographies de démographie provençale le cas puisse se

Présenter d'un surcroît d'épouses non natives par rapport aux hommes ; mais ce cas de figure reste très minoritaire, et l'on compte en général deux époux venus du dehors pour une femme.

Monographies communales dirigées par M. Terrisse : Hommes et femmes chez les non-natifs

% de non natif chez	les conjoints masculins 1	et féminins
La Ciotat	39	14
Trinquetaille les Arles	33	4
Saint Rémy	19	20
Puyricard	45	20
Peyrolles	40	8
Lambesc	15	19
Gardanne	19	5
Meyrargues	34	4
Simiane (familles complètes)	18	18
' (incomplètes)	40	12
Solliès (familles complètes).	14	16
(incomplètes)	44	15
Vitrolles	18	8
Fos	38	7

Récapitulatif : Pourcentage de non natifs dans 14 sites (nombre de cas)



Certes, on doit faire remarquer que le test du mariage, très généralement célébré au domicile de la femme risque de forcer le trait en accentuant la stabilité féminine et la bougeotte des hommes : il n'est pas vérifié que les couples ainsi formés se stabilisent toujours au lieu du mariage. Et comme on le verra dans les villes, il est une mobilité féminine hors mariage, celle des domestiques qui n'apparaît pas ici.

Malgré tout, les études, encore très limitées, menées d'après les dénombrements révolutionnaires confirment ce déséquilibre. Pour 8 villages et bourgs de moyenne Durance où les apports extérieurs masculins et féminins ont été équitablement dénombrés, on compte 244 femmes pour 340 hommes, soit 42 % seulement : score à coup sûr moins déséquilibré. Au village voisin de Lacoste, en l'an IV, les hommes adultes sont plus stables semble-t-il que les femmes (68 % de natifs contre 50 % seulement chez les femmes) : cas particulier d'un village réformé où les stratégies matrimoniales sont complexes ? Expression aussi de clivages sociaux : c'est chez les notables et les ménagers que la stabilité masculine du pare de famille est la plus affirmée. On en vient par ce biais à une différenciation suivant les groupes sociaux **proprement** dits.

Le microcosme de Lacoste peut, en ce domaine encore, proposer un modèle dont il sera loisible de tester ensuite la valeur :

Origines de la population adulte de Lacoste (Vaucluse) en l'an IV

Pourcentage des non natifs:	Homme	Fem	Total
Ménagers ou Cultivateurs	19	140	29
Travailleurs de terre	33	52	142
Domestiques	75	80	78
Artisans et négociants	64	64	64
Total	32	50	41

Du fait que les réformés de Lacoste, isolés en pays catholique sont plus souvent qu'ailleurs contraints d'aller chercher ailleurs leur conjoint, le taux global de renouvellement est sans doute forcé, de même, on l'a vu, que la supériorité du brassage féminin ne représente pas le cas moyen. Mais la ventilation suivant les groupes sociaux, grossièrement taillés se retrouve avec constance dans les autres sites étudiés : ainsi dans la dizaine de localités de moyenne Durance dont l'échantillon a plus d'une fois déjà servi de référence.

Stabilité des groupes installés : les exploitants indépendants, les "ménagers" auxquels

on pourrait adjoindre le groupe des notables villageois (trop restreint en nombre à Lacoste fiable). Inversement, les groupes les plus brassés se rencontrent chez les travailleurs do terre, comme chez les domestiques ruraux, ceux-ci on le voit exogènes dans 8 cas sur 10. Le groupe des détaillants et artisans village apparaît-il dans une proportion de 2/3 qui n'a rien d'exceptionnel à Lacoste, renouvelé par des apports extérieurs.

Le recours complémentaire aux données des testaments, tel que nous l'avons mené dans cette même région, à Lourmarin, comme dans le Var (Pignans, Cotignac) ou en haute Provence orientale (Blieux, Senez) confirme, on l'a vu plus haut ce modale, en permettant d'y introduire une dimension diachronique (la vitesse de rotation ou de renouvellement au fil du siècle), et des nuances géographiques : moyenne Durance ou Var sensiblement pus ouverts dans leurs groupes inférieurs qu'un village de haute Provence comme Blieux.

Et cependant, nous connaissons par ailleurs ces diocèses Senez, Glandeves, Riez ou Digne, pour ne point remonter plus haut comme ces lieux d'où proviennent une partie de ceux que l'on a vus se fixer en basse Provence il est naïf mais non inutile de rappeler que les approches auxquelles nous recourons permettent de saisir les migrations à l'arrivée beaucoup mieux qu'au départ. C'est sur les limites de l'étude telles qu'elles apparaissent, ainsi que l'on souhaite clore cet état de la question.

Errants et saisonniers : les passagers

Si en contrepoint du branle bas languedocien évoqué par Leroy Ladurie, notre Provence risque d'apparaître sage, peut-être a L'excès, c'est nous en avons conscience en partie en raison de sources différentes. Ont été prospectées celles, sinon de la stabilité, du moins de la stabilisation, alors que le tableau languedocien a privilégié les données plus impressionnistes mais précieuses qui font apparaître marginaux, occasionnels et passagers. Ceux-ci n'existeraient-ils pas en Provence ? A coup sûr **si**, et il faudrait lire dans l'optique d'une histoire des migrations les dossiers de la répression ou de la charité, qui ont été abordés par ailleurs.

Mais ils sont difficiles à saisir ces saisonniers dont on sait le déplacement annuel de la montagne alpine vers la basse Provence, à l'occasion des travaux agricoles, comme sur les voies de la transhumance, fournissant l'image du "gavot" si importante dans la tradition provençale.

Pour les avoir étudiés précisément à Marseille, où nous les retrouverons sous peu, je serais tenté de dire qu'on les connaît mieux en milieu urbain que dans la Provence rurale, où finalement nous n'avons saisi que la petite minorité de ceux qui se fixent et s'enracinent. La population flottante, au sens le plus large du terme est plus facile à dépister en ville où elle est mieux surveillée.

On re peut dire toutefois que les sources fassent totalement défaut : mais elles sont différentes, et c'est à titre de programme de recherches plus qu'a titre de bilan qu'on peut les évoquer en Provence.

Pour connaître gavots et gavottes on peut, d'entrée se confier à l'image et point seulement à la mise en forme un peu apprêtée ru groupe de gavots dansant... la gavotte que Vernet a placé sur le port de Marseille dans son célèbre tableau. Un très joli dessin d'un manuscrit de la bibliothèque d'Arles présente une série d'esquisses lestement enlevées sous le

titre "gavots et gavottes qui attendent de se louer sur la place d'Arles". Huit silhouettes non flattées, d'un homme et de sept femmes. Assis, sur des marches de pierre, désœuvrés ou fatigués -une femme à demi couchée, d'autres la tête entre les mains. L'homme porte le chapeau à larges bords, et les hautes guêtres boutonnées jusqu'au genoux. Les femmes, avec le tablier montant, dans lequel se croise le fichu, se différencient par la coiffe : un bonnet simplement dans quatre cas, mais dans les autres, surmonté d'un grand chapeau à larges bords tombants, pour se protéger du soleil. Ce sont des moissonneurs : la femme assoupie est couchée sur des hardes que l'on devine, tenant encore son bâton de marche, cependant qu'elle a posé à côté d'elle la grande faucille de moisson (celle qu'on appelle "oulame" dans une partie de la Provence). Telles images, doit-on le préciser, ne sont pas fréquentes : l'historien désireux de reconstituer la migration annuelle des gavots devra recourir à un faisceau de sources narratives ou descriptives dont les éléments commencent à se dessiner.

En premier lieu, le témoignage de ces "primitifs de l'ethnographie" provençale dont nous avons traité dans une autre publication, et qui sont les auteurs de descriptions, récits de voyages, et plus encore de dictionnaires ou statistiques qui se multiplient à partir des années 1770 et surtout 80, pour culminer avec les statistiques consulaires et impériales, elles-mêmes prolongées sous la monarchie censitaire. Le dictionnaire des communautés provençales du médecin marseillais Achard, en 1784, est le modèle du genre avant la Révolution : mais la statistique du département des Bouches-du-Rhône du préfet de Villeneuve en 1820 atteint une richesse et une précision qui en font l'ouvrage de référence indispensable des folkloristes et ethnologues à venir. C'est dans de tels travaux que l'on peut glaner une première moisson d'informations, encore éparses : mais les statistiques dressées pour les départements alpins dans la première moitié du XIXe siècle, celle du préfet Ladoucette pour les Hautes Alpes, ou de l'érudit Delacroix pour la Drôme permettent de saisir à la source pourrait-on dire le flux de l'émigration gavotte, sur laquelle ils portent le regard à la fois de l'érudit et de l'administrateur, attentif à la comptabilité des passeports.

Puis, dans une recherche de ce type, je crois nécessaire le recours à l'ethnographie historique, à partir d'une enquête régressive menée à l'aide des matériaux et données engrangées au siècle dernier, et encore au nôtre par les folkloristes sur le terrain.

Enfin, comme on l'a fait en d'autres sites (voyez l'Auvergne dans les travaux de A. Poitrineau) les sources écrites de l'époque devront associer les archives des communes situées au cœur des foyers de migration, et celles de la surveillance ou de la répression, seul moyen bien souvent de saisir au vol ceux qui ont laissé si peu de traces.

Oh l'a dit d'entrée : c'est en programme plus qu'en bilan que s'achève cette ouverture de perspectives sur ceux que nous avons bien conscience d'avoir laissés à l'écart de notre étude des migrations. Traduction, en l'état actuel de la recherche du déséquilibre des études menées sur la haute et la basse Provence.

En guise de transition : des migrations rurales aux migrations urbaines

Dans ses limites avouées, cette synthèse propose néanmoins un modèle des migrations qui affectent la Provence rurale, principalement au XVIIIe siècle. On l'eut attendue peut-être plus brassée, plus mobile au niveau des images reçues : et l'ignorance actuelle, confessée à l'instant sur les plus mobiles d'entre ces migrants n'explique pas tout. Ne serait-ce pas que l'on a eu tendance à projeter sur la Provence toute entière l'image de la ville déjà cosmopolite, mangeuse d'hommes : Marseille ?

La question se pose de savoir comment s'opère la transition entre Provence rurale et une Provence urbaine autrement plus ouverte, et renouvelée dans sa population.

On dira que nous n'avons pu, en tout état de cause, esquiver le problème du fait de l'omniprésence de bourg urbanisé en Provence, et de la continuité qui le lie aux petites villes : parlant de Lambesc, Pertuis ou Saint-Rémy, c'est d'agglomérations de 3 500 à 3 800 habitants en 1765, des villes à coup sûr, que nous avons traité. Mais qu'en est-il de Cadenet, avec un peu plus de 2 000, en directe continuité avec les "villages" bourgs urbanisés dont Maurice Agulhon a défini le modèle... A l'autre frontière, pourrait-on dire, est-ce bien déjà un modèle urbain qu'ont présenté Salon et la Ciotat, l'une et l'autre de 5 à 6 000 habitants ?

La réponse a déjà été partiellement donnée : avec respectivement 18 % et 23 % de conjoints non natifs, Salon et la Ciotat sont déjà des organismes assez largement ouverts sur l'extérieur, pour des raisons d'ailleurs différentes : provenances du littoral méditerranéen à la Ciotat, provenances de l'arrière pays proche mais aussi des Alpes de Haute Provence à Salon... Cette ouverture relative n'est point telle, cependant, que ces villes moyennes s'inscrivent en discontinuité avec ce que l'on a rencontré dans plus d'un bourg urbanisé : on se marie pour les 4/5e entre soi" à Salon comme à la Ciotat. La place des "étrangers" est du même ordre que ce qu'on rencontre à Cadenet. Certes le cas de Salon où le pourcentage des testateurs non natifs, suivant une courbe constamment croissante double au fil du siècle pour passer de moins de 10 % à près de 20 suggère une ouverture sensible au cours du XVIIIe siècle, et un décloisonnement réel de la petite ville : mais dans des limites qui restent fort sages.

Pour trouver un profil différent, il faut passer carrément à la ville importante -de plus de 20 000 habitants- : du type si l'on veut, de Toulon, Arles, Avignon ou Aix. Les études ne sent point foule, aujourd'hui encore, sur ces organismes urbains. On sait d'autant plus de gré à M. Terrisse d'avoir dirigé sur la démographie aixoise au XVIIIe siècle deux mémoires de maîtrise qui lèvent un coin du voile, en illustrant, au moins, un de ces sites urbains (S. Taranne : La démographie de la paroisse St Sauveur ; Vanzini et Poignant : les mariages à Aix et Marseille en 1690). La ville importante offre l'avantage d'une notation très satisfaisante dès la fin du XVIIe siècle des origines des conjoints (à Aix dans 91,5 % des cas en 1690) et par là même d'une approche assez précise du phénomène migratoire.

Sur l'ensemble des conjoints aixois -l'origine est indiquée en 1690 (soit 539)— il est 88 % de natifs : les deux tiers, pourcentage égal à celui qu'offre alors Marseille. D'évidence, la capitale de la généralité s'inscrit ainsi dès lors en discordance manifeste non seulement avec la Provence rurale mais avec les villes plus modestes. Ceci, d'autant plus que cette ouverture vers l'extérieur semble s'accroître au fil du XVIIIe siècle, pour autant qu'on en puisse juger d'après les coupes échelonnées au mariage menées, il est vrai, dans le cadre plus restreint de la seule paroisse St-Sauveur. Entre 1750 et 1789, à Saint Sauveur, un ordre de grandeur de 44% des conjoints seulement seraient encore natifs d'Aix (42 % des hommes, 55 % des femmes), fruit d'une évolution relativement récente puisqu'en 1721, au temps de la peste, plus de 80 % des conjoints de la paroisse cathédrale restaient originaires de la cité. Mais le grand remue ménage qui a suivi le fléau, et le repeuplement Progressif de la ville, tombée au lendemain de l'épidémie de 28 000 à 16 000 habitants, cosmopolite, mangeuse d'hommes : Marseille ?

En tout cas, dès 1690, l'aire migratoire aixoise couvre déjà une superficie relativement vaste. Certes, elle est restreinte à un sud-est limité à la Provence, et au bas Dauphine : aucun apport de l'ouest du Rhône, *guère* du Comtat... Le royaume, hors du quart sud-est n'envoie que 5 conjoints sur 539, soit d peine 1 %, l'étranger 0,3 %. Dans ces limites, Aix draine assez largement des provenances venues en nombre de la campagne aixoise, bien-sûr, et de Marseille ou sa région, comme de l'ensemble des Bouches-du-Rhône et du Var actuel. Mais, notablement, un courant se dessine également de la région alpine, diocèses de Haute Provence... jusqu'au Dauphine deS diocèses de Gap et Embrun. Les apports plus lointains l'emportent sensiblement sur ceux du diocèse d'Aix, ainsi qu'on peut l'apprécier entre 1750 et 1789 :

Originaires de la Ville du diocèse d'Aix	Hommes	Femmes
d'autres diocèses	24 %	37 %
Indéterminés	17%	67 %
	31 %	21 %
	26 %	33 %

Les apports plus lointains représentent plus du double de ceux du diocèse lui-même -la ville mise à part-. Aix déjà la grande ville ? La confrontation s'impose d'évidense avec la métropole marseillaise.

Marseille, ville carrefour ?

En contrepoint d'une Provence rurale où les migrations restent très fragmentairement connues à l'âge classique , on croit tout connaître de la formation de la cite phocéenne, travaillée dengue date. C'est bien vite dit. On a très longtemps vu la mobilité des hommes à partir des exemples fournis par l'élite négociante et l'on pouvait écrire, voici 20 ans dans l'histoire du commerce de Marseille", en termes assurés "Qu'il s'agisse d'étrangers ou de régionaux le recrutement de Marseille sur le plan commercial a été un recrutement de choix..."

Va pour le satisfecit accorde à quelques uns... mais qu'en est-il de cette masse que l'on soupçonne dans sa bigarrure et sa diversité, transposant peut-être imprudemment l'image léguée var le XIXe siècle ? Vingt ans après, nous disposons, il est vrai, d'une série importante d'études achevées. Je ne pourrai malheureusement faire état de la thèse encore inédite de Michel Terrisse sur la démographie marseillaise au XVIIIe siècle : lacune grave qui n'est que partiellement compensée par quelques publications très suggestives de cet auteur (sur les migrations temporaires, in Bulletin de démographie historique, 1971, ou sur le rattrapage démographique au lendemain de la peste), et par quelques directions de travaux de maîtrise (sur la démographie de la paroisse Notre Dame du Mont, Jean-Philippe Traverse ; mariages marseillais en 1690, Vanzini et Poignant 1974).

J'ai en ce qui me concerne dirigé Une douzaine de mémoires de maîtrises susceptibles d'intéresser en partie le sujet : travaux de sociologie urbaine menés à partir du recensement de septembre 1793, typologies de groupes sociaux (marins, portefaix) ou ethniques (Italiens), et j'ai personnellement mis la main à la pâte en publiant, en 1968, un essai sur le prolétariat flottant marseillais sous la Révolution Française, puis à partir des études menées en équipe sur les Italiens et les gavots dans la population du grand port au XVIIIe (Provence Historique, 1978). Par ailleurs, j'ai traité du problème à partir des testaments dans mon ouvrage "Piété

baroque et déchristianisation". Je ne souhaite pas reprendre de façon détaillée un sujet ainsi investi de façon multiple, et qui demanderait ample développement, mais simplement résumer en quelques thèmes les données essentielles du problème.

Le fait migratoire marseillais à l'époque moderne -disons de 1680 à la fin du XVIIIe siècle a été abordé à partir de sources multiples : celles de l'état civil, en l'occurrence les registres paroissiaux, avant tout d'après le test de la nuptialité ; déjà en 1963 un diplôme d'études supérieures, co-dirigé sous la responsabilité d'André Bourde par CH. Carrière et moi-même, avait analysé les actes (b. mariage au milieu du siècle (1749, M. Bellanger : Recherches sur la population marseillaise au milieu du XVIIIe siècle). Michel Terrisse a traité ensuite de ces sources dans toute leur ampleur. Puis le notarial, on l'a vu, a été systématiquement prospecté dans le cadre des testaments suivis au cours du siècle. On dispose également de recensements marseillais pour la fin du siècle : M. Terrisse a exploité celui de l'an IV, j'ai travaillé celui de 1793, tous deux riches de données, dans leurs limites mimes.

Mais d'autres sources plus ponctuelles se révèlent ici fort riches : sources de la surveillance, de la répression ou de la marginalité après avoir utilisé 2e registre des hôtels et des garnis pour la période révolutionnaire, j'ai fait travailler sur les naissances illégitimes, les enfants abandonnés, les mendiants renfermés à l'hôpital de la Charité ; autant de moyens apparemment obliques, en fait essentiels; de dépister les absents des sources habituelles : silencieux, marginaux, pauvres ou errants.

De ces sources croisées, il est loisible aujourd'hui d'extraire un certain nombre de bilans, comme de formuler une série de problèmes.

Les "non natifs" : géographie, chronologie, sociologie

Battons les cartes, et formulons d'entrée quelques constats d'évidence. Entre les villes, petites ou moyennes et le grand port phocéén, il y a un seuil qualitatif. Dès le XVIIIe siècle, Marseille recourt plus amplement à un recrutement exogène.

Globalement, en vue très cavalière, trois conjoints marseillais sur quatre sont encore natifs de la ville en 1690 (Vanzini - Poignant) ce qui est déjà relativement fort élevé au regard de l'exogamie : 30 % d'"étrangers" à la ville représentant le double ou plus de ce qu'on rencontrera dans les petites villes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Mais Marseille ne se différencie pas alors d'Aix-en-Provence. Soixante ans plus tard en 1749, un conjoint marseillais sur deux (51,9 %) seulement est natif : cette proportion, ne semble-il, se stabilise jusqu'à la fin du siècle.

Le taux d'endogamie ne donne, on s'en doute, qu'un mode de mesure le décompte direct à partir des données des recensements ne peut être tenté qu'à la fin du siècle, à partir des données des dénombremens révolutionnaires.

En septembre 1793, le recensement propose pour l'ensemble des adultes actifs (ou du moins de statut social déterminé) un taux de 42 % de natifs de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Il s'élèverait sans doute sensiblement en intégrant la population passive majoritairement féminine chez les adultes, et pour moitié aussi juvénile. Les études plus ponctuelles qui ont été effectuées dans des sections marseillaises à partir du même recensement suggèrent des ordres de grandeur oscillant autour de la moitié : 45,5 % de natifs dans la section 21, porte de Castellane, 53 % dans la section 17 au cœur du vieux Marseille

populaire.

Malgré la nature très différente de la coupe qu'ils représentent le comptage au mariage et au recensement suggèrent des ordres de grandeur somme toute comparable. On ne s'étonne pas qu'un autre test, comme celui du testament, propose un taux inférieur de non natifs : de l'ordre de 20 % au début du XVIIIe, s'élevant continuellement, mais surtout à partir de 1750, à 30 % à la veille de la Révolution. Mais c'est que le testament socialement sélectif malgré sa large diffusion avantage numériquement les catégories supérieures souvent plus stables, et surtout ne reproduit la situation qui se rencontre au mariage qu'avec un décalage de l'ordre d'une trentaine d'années, reflétant avec une réelle inertie l'ouverture de la population marseillaise. Tel quel, ce test peut cependant nous aider dans les précisions qu'il convient d'apporter à ce bilan global trop rustique dans sa massivité, en termes de chronologie, de géographie et de sociologie.

Chronologiquement, l'histoire de Marseille au XVIIIe siècle, est celle d'une croissance malgré la brutale césure de la peste de 1720 : de 74710 en 1695, à 100 000 en 1716, aux 100 000 retrouvés et sans doute dépassés en 1793 (109 707 ?) à partir de la cinquantaine de milliers épargnés par le fléau : Marseille double en 70 ans, cas original dans un réseau urbain provençal où les cas de stagnation (Aix, Arles...) l'emportent au point, on l'a vu, que l'on a pu parler de "désurbanisation" relative au XVIIIe (Baehrel). Dans quelle mesure cette ouverture est-elle liée à un développement du fait migratoire ? Laissant volontairement de côté dans cette synthèse l'accident" dépendant essentiel de la peste -étudié sous cet angle par M. Terrisse dans son article sur "le rattrapage de natalité"- pour ne considérer que les évidences de longue durée, il me semble évident que le XVIIIe siècle fait assister ici à une ouverture - qu'on ne saurait sans doute comparer à ce qui se passera au siècle suivant- mais qui conduit des sept conjoints natifs sur dix en 1690, aux cinq seulement, un peu plus un peu moins, de la fin de l'ancien Régime mais un ordre de grandeur qui semble être atteint dès 1740-49. La courbe ascendante des non natifs dans les testaments -de 20 à 30 %- cautionne ce constat.

L'originalité marseillaise ainsi affirmée se retrouve dans l'ampleur d'une aire de drainage singulièrement étendue. Dans leur multiplicité les études consacrées à la population marseillaise, ou à un groupe choisi, fournissent un jeu de cartes qu'on ne saurait ici analyser dans leur diversité, mais dont on peut résumer les traits majeurs. Par rapport à la référence commode de 1891, de l'aire d'attraction marseillaise dressée par Abel Chatelain à la fin du XIXe, celle que l'on couvre au XVIIIe est moins vaste : dans ses pôles de drainage massif elle n'inclut pas la Corse, le pays de Nice ou la Savoie, et surtout ne déborde que très peu sur la rive droite du Rhône ; le revers du massif central et l'ensemble languedocien ne sont -relativement- que très modestement touchés.

L'aire de drainage marseillaise, c Provençe qui commence aux portes de Marseille largement taillées Dans nos testaments, 40 un quart à la fin proviennent de ce voisinage analysés par M. Terrisse, l'ordre de grandeur

Le second groupe, en importance et proposé par l'émigration "gavotte" de la Haute Provence et du bas Dauphiné des diocèses de Riez, Senez, Glandèves, à eaux de Digne et Sisteron, provençaux encore, à ceux de Gap et d'Embrun 30 à 40 % des provenances au long du siècle à 35 à 40 % après 1750. Loin de se tasser cet apport se renforce en poids relatif, et ce relais pris numériquement par rapport à la basse-Provence occidentale serait bien l'une des traductions les plus nettes de l'élargissement de l'arrière pays marseillais.

La Provence littorale -des diocèses de Toulon à Fréjus, Grasse ou Vence- tient une place notable mais plus limitée, entre 10 et 15 % des provenances extérieures suivant les appréciations convergentes de M. Terrisse ou les miennes, encore qu'elle amble se renforcer et s'élargir à en croire les testaments.

Au nord-ouest, l'aire d'attraction marseillaise s'arrête au Comtat qui fournit relativement peu (autour de 5 % plus ou moins) et surtout en apparent paradoxe, au Languedoc, qui ne fournit pas plus en gros, de 5 % des nouveaux marseillais : redoutée par un prélat inquiet comme Monseigneur de Belsunce, l'invasion cévenole n'a pas eu lieu.

C'est donc d'un sud-est qui va jusqu'à Gap et Embrun qu'arrivent les provenances les plus massives, dans le cadre des nuances que nous avons suggérées : le recensement de 1793, dès la ventilation grossière de grandes masses sociologiques, confirme cet équilibre :

	Marseille et B-d-R	Sud-Est	Reste de la France	Etranger
Industrie, Artisanats Commerce	37%	66%	19%	6%
Professions Libérales, Services	36%	46%	10%	4%
Bourgeois, propriétaires "oisifs"	63%	23%	10%	3%

Du quart à la moitié, suivant les groupes, des adultes marseillais proviennent de l'espace provençal et bas dauphinois en dehors de l'aire d'attraction immédiate de la ville.

Telle ventilation matérialise également l'importance encore limitée qui revient au reste de la France : Languedoc compris, c'est de 10 à moins de 20 % des marseillais qui sont originaires de la France septentrionale ou du sud-ouest ; on vient à Marseille de toute la France ou à peu près, mais, à part un certain nombre de professions artisanales dont l'arrière pays est celui des métiers du compagnonnage, c'est encore en petit nombre. Dans les actes de mariage, on compte en 1690, 2 % de conjoints de la moitié nord de la France, moins de 8 % en 1740, dans les testaments un dixième à peu près constamment.

Par contraste, la part des étrangers au royaume est, d'ores et déjà, non négligeable : à la Provence rurale où ils sont une rareté, les milieux portuaires -la Ciotat, on l'a vu-, et surtout Marseille, opposent un cosmopolitisme non négligeable, dans les limites qui restent les siennes : au mariage, 2 seulement en 1690, mais 8,5 % en 1749 ; dans les testaments un pourcentage en constante augmentation de 3 à 10 % du début à la fin du siècle ; dans l'approche globale du recensement de 1793, de 3 à 6 %, mais ponctuellement beaucoup plus. Ces étrangers quels sont-ils ? Pour les 9 dixièmes des talions, les groupes les moins limités parmi les autres étant les espagnols et les suisses les autres, gens du nord ou du midi, des Flamands ou Allemands aux Maltais, restent limités en nombre.

J'ai traité ailleurs dans sa complexité du problème des Italiens à "Marseille au XVIIe siècle : ce que l'on peut en dire, si l'on veut résumer en deux mots, c'est l'erreur qu'il y aurait à transposer anachroniquement l'image léguée par la fin du XIXe siècle, qui voit l'Italien...

marseillais comme un Napolitain. A peu près équivalents, les deux groupes majeurs restent les Piémontais. -journaliers et compagnons- venus surtout des vallées alpines, et les Ligures venus de Gênes et sa rivière, de Vintimille à Savone, Oneglia ou Albenga... : gens de mer pour la plupart, ou manœuvres non qualifiés.

Sociologie des migrations

Car, sui dit géographie, dit sociologie. Or. se doute bien que le renouvellement de cette population ne s'effectue pas uniformément. Peut-on en synthétiser les traits sans appauvrir ? Je me permettrai de partir du traitement, tel qu'il a été fait d'après les données du recensement de septembre 1793, des différents groupes et professions en fonction de l'origine (lorsqu' elle est connue) de ceux qui les constituent. Ventiler sur un graphique triangulaire en distinguant natifs de Marseille et des Bouches-du-Rhône, puis du reste de la France, et enfin de l'étranger, c'est appauvrir au risque de caricaturer (c'est un graphique à cinq dimensions qu'il nous faudrait !) : mais c'est du moins proposer un nuage de points assez suggestifs pour permettre une évocation d'ensemble. Au niveau des groupes semi synthétiques, c'est en haut de la pyramide sociale que se rencontrent sans doute certains môles de stabilité : bourgeois et propriétaires à 73 % originaires de Marseille ou de son département...

	Marseille et département	Sud Est	Reste de la France	Etranger
Bourgeois	73%	15%	8%	2%
Propriétaires	73%	23%	0%	3%
Veuves	65%	27%	4%	1%

Le corollaire de cette stabilité étant la très faible ouverture sur l'étranger, et même sur l'espace français au-delà d'un périmètre limité.

	Marseille et département	Sud Est	Reste de la France	Etranger
Négociants	44	29	11	13
Professions libérales	20	29	38	11
Services supérieurs	49	20	25	4

Mais à Marseille, bourgeois et propriétaires donnent-ils le "la" ? L'élite, qui n'est point une, mais multiple, propose au moins deux profils bien différents : celui du groupe des négociants et celui des "professions libérales" et services supérieurs, très largement regroupés

L'"oligarchie mercantile", pour reprendre l'expression de Danton se révèle beaucoup plus ouverte, tant sur l'étranger que sur la France entière.

Mais ce sont les professions libérales qui présentent, dans la société marseillaise toute entière le cas de l'ouverture la plus marquée, avec un cinquième seulement de natifs de l'aire la plus restreinte.

Pour retrouver un des môles de stabilité relative, c'est de façon à première vue paradoxale vers l'échoppe et la boutique, entendons les groupes des maîtres artisans ou détaillants qu'il faut se retourner, très proches par leurs scores globaux :

	! Marseille et ! ! département !	! Sud-Est !	! Reste de la ! ! France !	! Etranger !
Maîtres artisans	! 48 !	! 25 !	! 19 !	! 6 !
Boutiquiers	! 46 !	! 29 !	! 18 !	! 5 !

On peut dire que ce sont ces groupes, au demeurant très fournis -du quart au tiers de la population totale- qui se rapprochent le plus de ce que l'on peut estimer comme la moyenne urbaine- une petite moitié de natifs ou nés à proximité, un bon quart d'originaires du sud-est... : ils donnent le profil général de la cité. Mais on le verra à l'instant, cette moyenne est la résultante de micro-comportements de groupes professionnels extrêmement différenciés.

Proches et différents à la fois de ces producteurs indépendants de l'échoppe et de la boutique, se situeraient à la fois les métiers jurés, singulièrement cette aristocratie du muscle que constituent le portefaix, et le monde de la mer, marins et pêcheurs :

	Natifs	! Bouches-du-Rhône !	! Sud-Est !	! Reste de la ! ! France !	! Etranger !
Portefaix Hommes	49	! 3 !	! 18 !	! 18 !	! 12 !
Femmes	62	! 6 !	! 27 !		! 4 !

Plus ouvert sur l'étranger -des Piémontais s'y glissent- le groupe reste, par une endogamie assez contrôlée, de recrutement local assez important. En cela il se rapprocherait assez du monde de la mer, tel qu'une monographie nous le présente (d'après les actes de mariage) :

Monde de la mer	! Marseille et environs !	! Ports français de ! ! la Méditerranée !	! Reste de ! ! la France !	! Italie ! ?
Hommes	! 51 !	! 26 !	! 4 !	! 15 ! 4
Femmes	! 69 !	! 14 !	! 3 !	! 5 ! 6
Total	! 60 !	! 20 !	! 4 !	! 10 ! 5

Renouvelé par les hommes, ouvert sur la série des contacts portuaires de Sète à Martigues, Cassis, la Ciotat, Toulon, jusqu'à la rivière ligure, ce monde se clôt par ses femmes, pour apparaître comme l'un des môles de stabilité relative du lieu.

Le salariat se présente, sans surprise, comme le lieu du brassage le pins intense, qu'on le prenne dans son ensemble ou dans le détail de certaines professions caractéristiques :

	Marseille et B-d-R	Sud Est	Reste de la France	Etranger
Salariés de l'artisanat Et industrie	34	38	20	6
Domestiques femmes	10+23	59	3	3
Dockers	6+11		54	28
Manœuvres	13+14		55	17

Une faible, voire très faible minorité de natifs , surtout si l'on s'en tient à la ville même de Marseille, compensée par le recours à un drainage, parfois proche, souvent fortement concentré dans les aires de l'immigration gavotte alpine (domestiques femmes, manœuvres ou robeyrols) mais susceptible aussi de s'ouvrir très largement sur l'étranger (robeyrols piémontais ou ligures) : c'est par les salariés majoritairement que Marseille respire et se renouvelle à la base.

Tel bilan a été présenté à partir des données du dénombrement de 1793 : lecture ponctuelle dira-t-on, et un peu tardive. Mais, même dans l'ignorance des travaux inédits de M. Terrisse, il ne manque point de confirmations tout à fait satisfaisantes à ce tableau. Telles sont celles que propose la statistique des testaments : oui les groupes stables sont bien ici encore les "bourgeois" et les nobles (80 ou plus de natifs) auxquels s'ajoutent les paysans (85 %) que le recensement de 1793, strictement urbain ne permettait pas de prendre en compte. Oui, également, à un degré un peu moindre, artisans et boutiquiers sont éléments de stabilité marseillaise (74 % de natifs) : et à l'inverse le groupe des négociants de souche marseillaise jusqu'au milieu du siècle s'ouvre alors assez largement, Puis les secteurs d'ouverture maximale aux apports extérieurs sont bien ici comme ailleurs le salariat largement taillé d'une part, les professions libérales et les cadres moyens de l'autre.

Si, à l'échelle macroscopique, le profil est net et sans ambiguïté, on se doit toutefois, même dans ce résumé très synthétique de remarquer sur quelle variété de cas de figures cette vérité s'établit : dans les professions de l'artisanat et de la boutique tant chez les maîtres que chez les compagnons, des micro climats se révèlent : contraste de groupes fermés avec d'autres qui sont très profondément renouvelés. On ci devine très souvent les causes : métiers corporés entre métiers libres chez les maîtres, ou, lorsque la structure corporative n'existe pas, groupes défendant leur territoire par une endogamie poussée, puis chez les compagnons et salariés une hiérarchie des travaux les plus durs ou les moins qualifiés aux plus spécialisés : pour les premiers un recrutement extérieur mais soit relativement proche, soit issu des réservoirs de la main d'œuvre la plus misérable : Alpes ou Ligurie. Pour les seconds, les routes du compagnonnage, qui font apparaître certaines régions ou certaines étapes du tour de France (Champagne, Flandre, boire moyenne...), procurent un apport beaucoup plus diversifié, dans un arrière pays plus large.

En assumant ce que ce classement peut avoir de caricaturalement simplifiant, on peut ainsi proposer, tant pour les maîtres que la main d'œuvre,

Migrants saisonniers, temporaires, pluriannuels ou définitifs

Cette diversité va au-delà d'un simple intérêt descriptif ou anecdotique : en filigrane ou en prolongement se dessine l'important problème de la nature et des modalités de

un classement hiérarchisé des groupes (ou du moins de certaines professions caractéristiques, des moins ouvertes aux plus ouvertes sur l'extérieur) :

a) Maîtres de l'échoppe et de la boutique	Marseille et B-d-R	Reste de la France	Etranger
Tonneliers	100		
Cordiers	83	16	
Magasiniers	61	23	15
Aubergistes	55	37	2
Maçons	60	35	5
Chapeliers	55	44	
Mis Textiles	54	42	2
Boutiquiers	46	40	13
Cafetiers	41	41	16
Corbonniers	45	49	5
Mis de vin	44	45	10
Commerces de luxe	39	47	17
Menuisiers	37	62	
Tailleurs	27	63	9
Perruquiers	15	76	7
Fripiers	15	85	
Chiffonniers	15	75	12
Tanneurs	7	92	

b) Compagnons, ouvriers saliés	Mars.	B-d-R	Reste de la France	Etranger
Tonneliers	61	18	14	5
Portefaix	50	3	36	12
Maçons	26	11	53	9
Menuisiers	14	14	67	3
Salariés de l'ind.	15	20	59	5
Manoeuvres	13	14	55	17
Cordonniers	17	8	51	22
Tailleurs	14	10	62	12
Chapeliers	18	4	70	7
Boulangers	2	17	79	1
Robeyrols	6	11	54	28
Salariés textiles	10	4	82	2
Perruquiers	4	4	83	7

Entre le classement des maîtres et celui des compagnons, une réelle et explicable complicité. Mais tout ne s'impose pas d'évidence dans ce "hit parade" de la papillonne marseillaise : ou pourquoi les tonneliers et caissiers sont-ils si stables, là où les perruquiers viennent de partout ?

migrations que nous n'avons jusqu'à présent saisies qu'au niveau du bilan. Dans le cas de Marseille le problème a été amplement traité pour la période moderne, parfois en termes polémiques au bon sens du terme : très volontairement, je ne reprendrai que les conclusions du débat.

J'ai en 1969 présenté dans les *Annales de démographie historique* un gros article sur le prolétariat flottant à Marseille sous la révolution Française, qu'un bonheur de sources - l'existence d'un registre des hôtels et garnis pour 1790-91- m'avait permis d'analyser dans ses structures sociologiques, ses lieux de provenance et ses lieux d'accueil, comme dans les rythmes saisonniers ou annuels de son mouvement. J'en concluais à l'existence d'un véritable prolétariat flottant, que je me permettais de trouver un peu "Lumpig dans les bouges de la butte des Carmes ou des Moulins où s'entassent journaliers, manœuvres et "robeyrols".

Cet essai m'a valu à l'époque une sévère admonestation du regretté Abel Chatelain (*Annales de démographie historique*, 1971), suivie de ma réponse ... et d'un ultime commentaire de Michel Terrisse la même année dans le bulletin de *démographie historique*. Cette "surchauffe" momentanée, aujourd'hui bien oubliée, n'était point, me semble-t-il sans intérêt, car elle pose tout le problème de la nature des migrations dans une grande ville et à une période où la mobilité d'"ancien style" fait place à des formes de transition ou même à des formes de fixation de type moderne. Ce que me reprochait A. Chatelain, exprimant le sentiment et la tradition des géographes depuis Allix ou Blanchard, c'était d'avoir déguenillé en le rendant "lumpig" un bon salariat de migrants saisonniers, en réalité sagement conforme alors aux normes des sociétés rurales montagnardes du temps : migrations d'hiver, migrations d'été de gavots alpins venant accumuler un petit pécule pour remonter dans leurs montagnes y achètent des biens nationaux (dont nos études ultérieures ont démontré qu'ils n'existent quasiment pas dans leurs régions d'origine, mais passons...). A. Chatelain n'avait pas tort, du moins, me semble-t-il, pas complètement : ces migrations saisonnières existent et rythment en partie le va et vient de la main d'œuvre dans cette grande ville d'ancien style.

Michel Terrisse, dans une note qui souhaitait clore le débat mais l'embrouillait un peu à force de vouloir nous renvoyer dos à dos, apportait à mon avis un élément d'importance : l'accent mis sur un type intermédiaire de migrations, non point sagement saisonnières, mais plus longues, pluriannuelles souvent, mais souvent aussi sans stabilisation vraiment définitive. Celles par exemple dont la domesticité féminine donne le ton : un séjour de quelques années, avant de revenir au pays, débouchant parfois mais rarement sur une stabilisation par mariage. Puis il connaissait comme moi l'importance des flambées d'afflux momentanées dues aux coups des économies rurales fragiles et menacées... Des travaux ultérieurs de ses étudiants (Traverso : "La paroisse Notre Dame du Mont...") ont précisé le profil d'une population mal stabilisée, qu'en démographie ils décrivent en termes d'unions sans descendance repérable, défiant toute reconstitution de familles par leur bougeotte, indice d'une intégration fragile qui s'exprime par une forte mobilité à l'intérieur de la ville... allant souvent jusqu'au retour ou au rejet. C'est là je crois une forme essentielle de mobilité de transition. ou prolétariat flottant à Marseille au XVIII^e siècle : les études que j'ai depuis lors dirigées se sont penchées sur les groupes fragiles, saisis par des moyens parfois obliques : les mendiants, "cueillis" à l'hôpital de la Charité (M. S. Pruteau : "Les Mendiants à Marseille au XVIII^e siècle"), les pauvres filles, domestiques à 80 %, cueillies d'autre façon dans les 2 à 3 ans qui suivent leur arrivée par le compagnon, le marin, le soldat ou... le patron qui leur fait un enfant (M. Olivier : "Les grossesses illégitimes à Marseille au XVIII^e siècle"), enfants abandonnés voués à Marseille comme ailleurs à un génocide massif (Michel Picard "Les naissances illégitimes à Marseille au XVIII^e). Telles monographies, sans tomber dans le miserabilisme qui n'est pas le mien

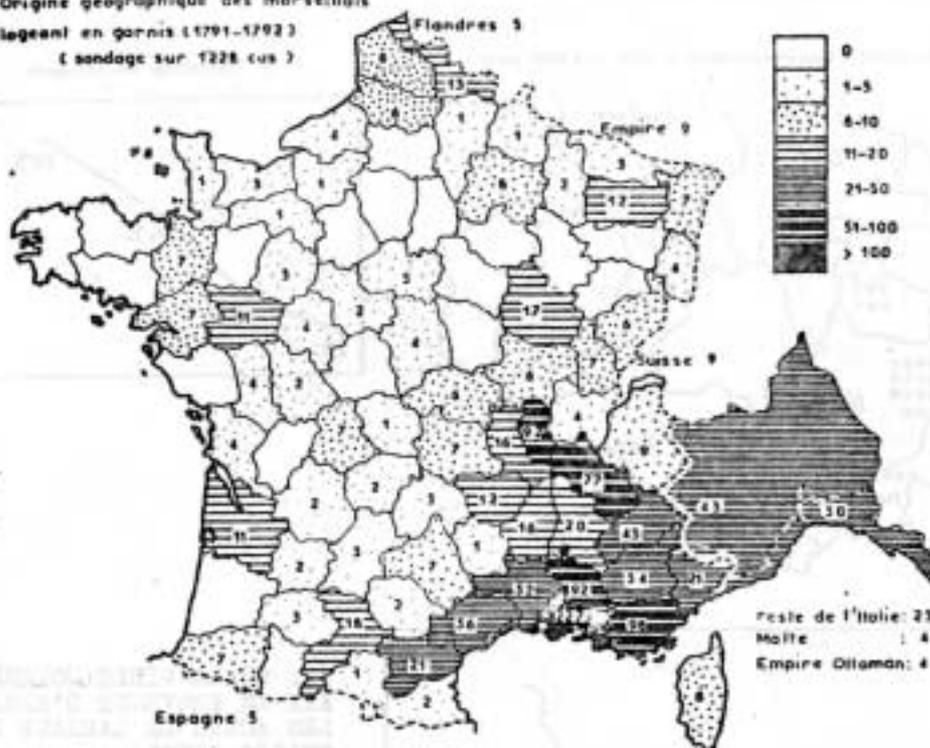
(quoi qu'en ait pensé Michel Terrisse qui croyait que ma seule force était "les rues de Marseille" de Monsieur Bouyala d'Arnaud !) introduisent à une autre population, armée de réserve du sous prolétariat urbain. Ces personnages inquiétants que, dans la seconde moitié du XVIIe siècle dé F., traquaient les confrères du Saint Sacrement au temps du Grand Renfermement triomphant : turcs, gitans, bandes d'enfants.

On ne doit pas passer sous silence cette autre strate des migrations urbaines traditionnelles. Mais il faudrait également se pencher, après l'étude de l'échec ou du rejet, sur les procédures et stratégies d'intégration au milieu urbain, qui font que ces migrants saisonniers, ou pluriannuels, ou déracinés, finissent bien pour partie d'entre eux par se fixer d'ores et déjà de façon durable dans le grand port : et l'on a vu la place majoritaire qu'ils tiennent dans le salariat sous toutes les formes. J'ai tenté de synthétiser les connaissances qui sont les nôtres en ce domaine dans un récent article sur le thème "Gavots et Italiens : les alpes et leur bordure dans la population marseillaise au XVIIIe siècle".

Chantiers ouverts : affaires à suivre, sur un sujet dont on est loin d'avoir fait le tour. Par son mélange de modernité et de traits traditionnels, le site marseillais garde en ce domaine un intérêt exceptionnel.

MIGRATIONS ET BRASSAGE DANS UN GRAND PORT : MARSEILLE

Origine géographique des marseillais
logés en garnis (1791-1792)
(sondage sur 1228 cas)

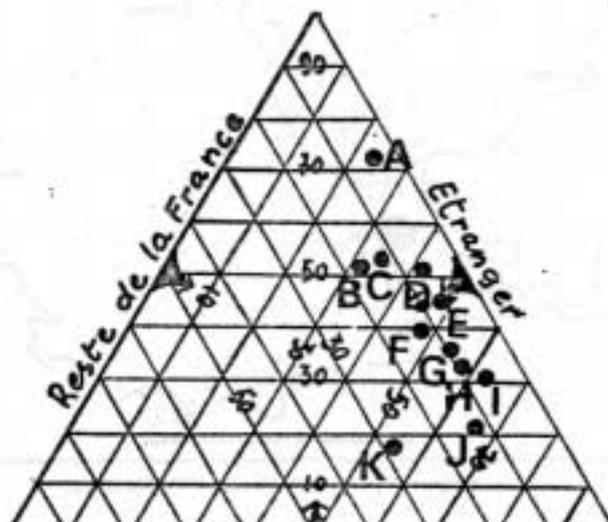
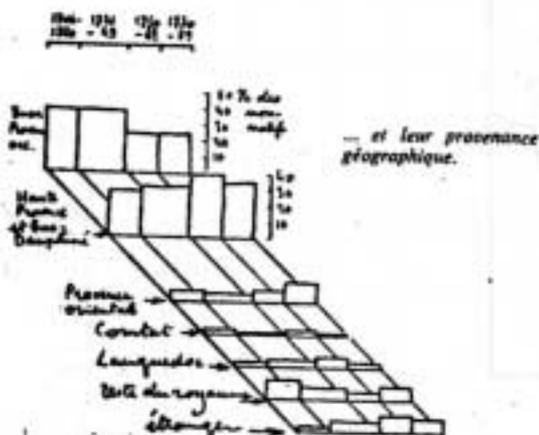


La part des non-natifs dans les testaments marseillais...



PROVENANCES COMPAREES DES HABITANTS
PAR GROUPES SOCIAUX, D'APRES LE RE-
CENSEMENT DE SEPTEMBRE 1793.

A: Bourgeois et propriétaires,
B: Marins, C: Portefaix, D: Artisans,
E: Négociants, F: Services supérieurs,
G: Services inférieurs, H: Domestiques,
I: "ouvriers", J: Professions libérales,
K: "robeyrols" (=dockers).

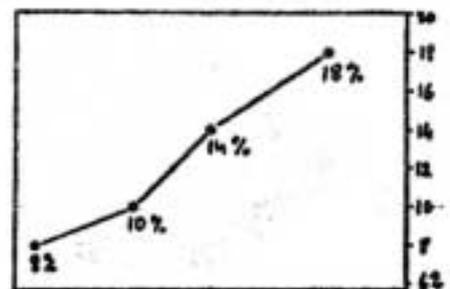


LA PETITE VILLE : SALON DE PROVENCE D'APRES LES TESTAMENTS...

A. Origine des non-natifs dans les testaments de Salon au XVIII^e siècle.

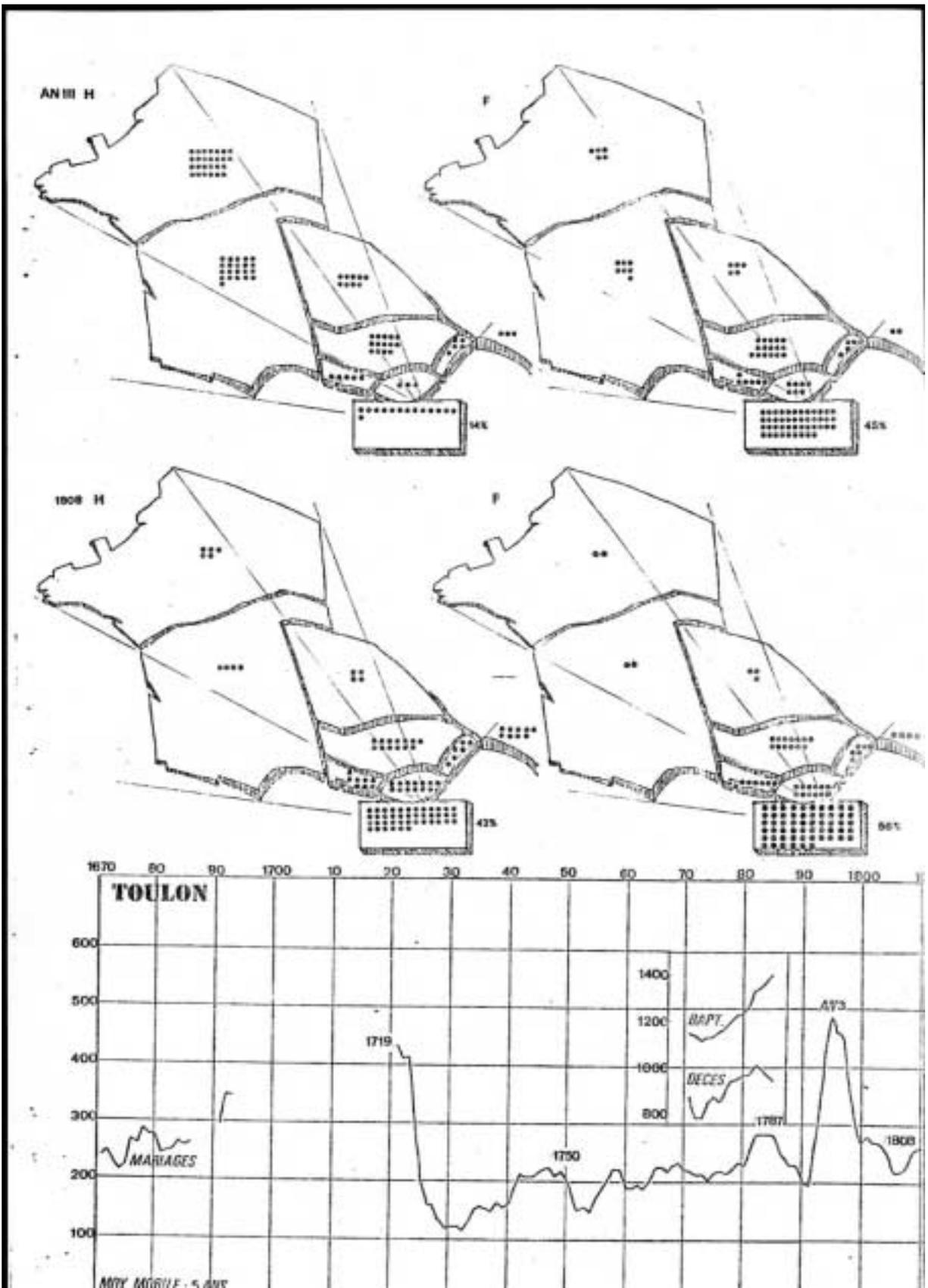


B. Pourcentage des non-natifs.



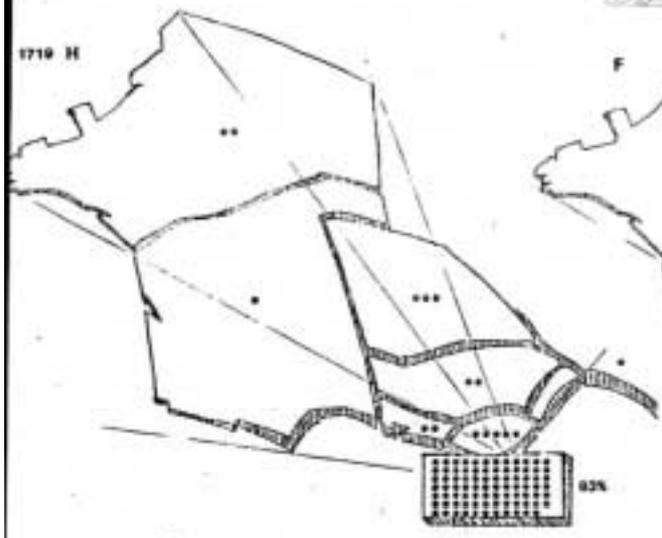
Origine des conjoints aixois au XVIII^e siècle.

... OU LA VILLE MOYENNE:
AIX EN PROVENCE D'APRES
LES ACTES DE MARIAGE DU
XVIII^e SIECLE.

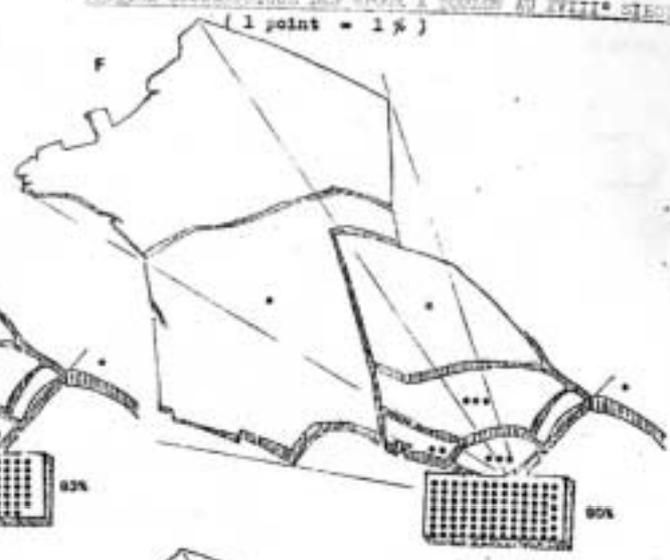


ORDINE GEOGRAPHICO DEI TOPI A TORINO SU SVILLO STED.
(1 point = 1%)

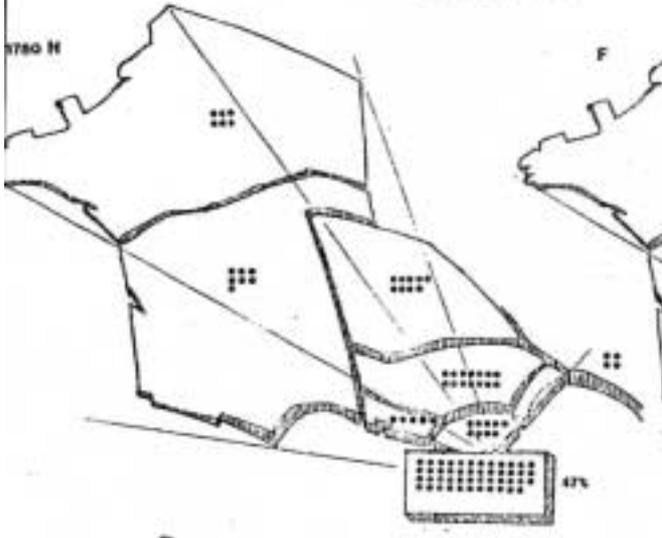
1710 H



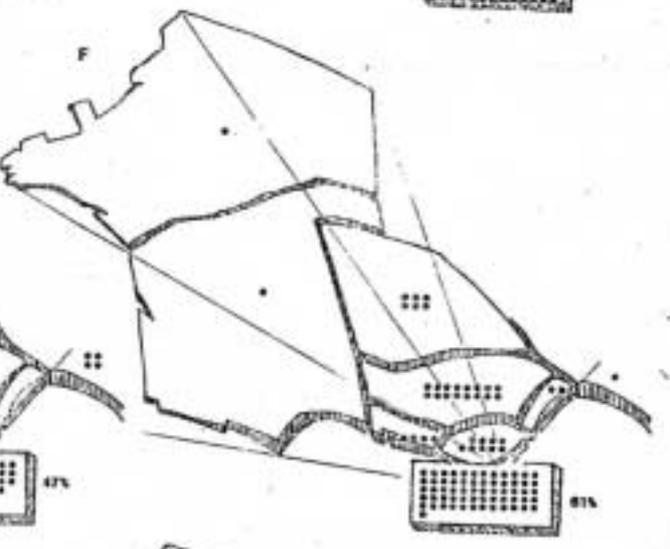
F



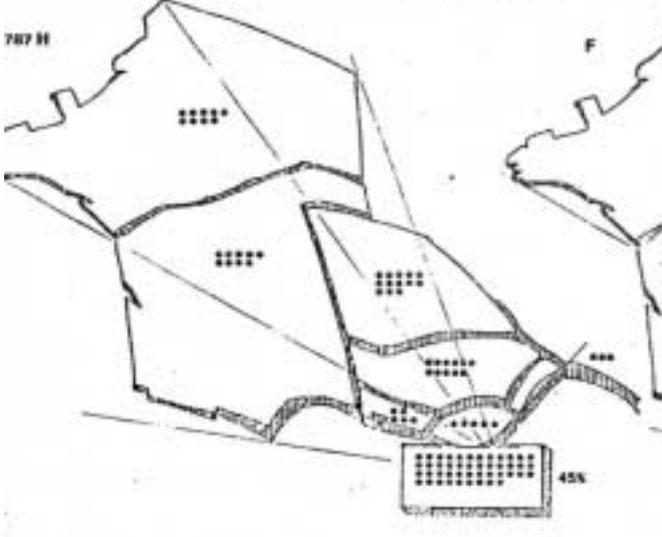
1780 H



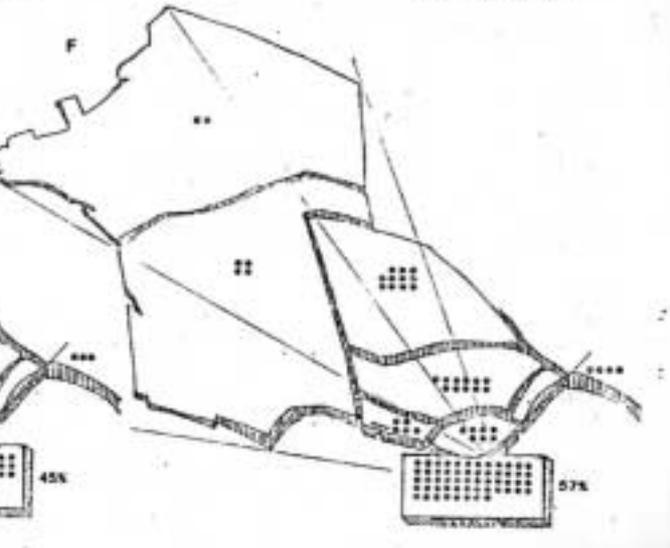
F



1817 H

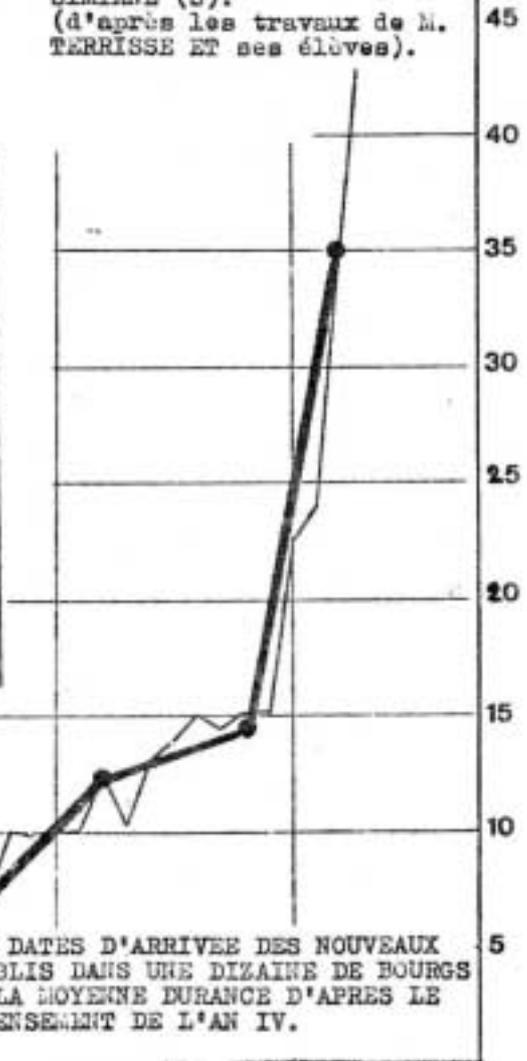
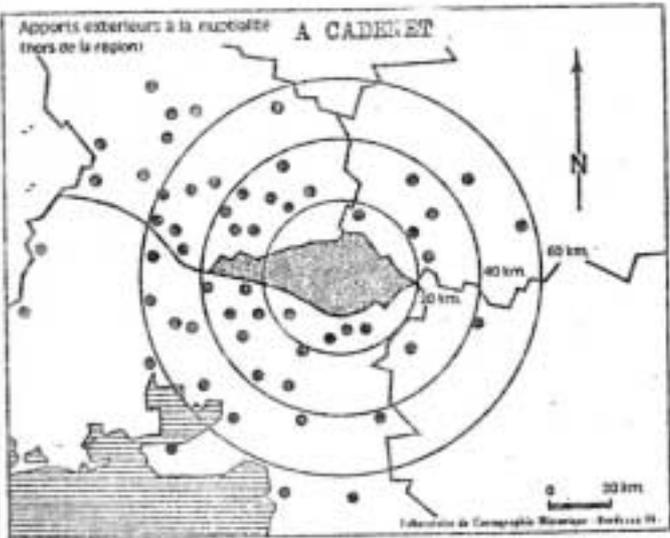


F





LE RAYON DU MARIAGE DANS CING BOURGS URBANISES, LAMBESC (L), SAINT REMY (SR) LES BAUX (LB), GARDANNE (G), SIMIANE (S). (d'après les travaux de M. TERRISSE ET ses élèves).



LES DATES D'ARRIVEE DES NOUVEAUX ETABLIS DANS UNE DIZAINE DE BOURGS DE LA MOYENNE DURANCE D'APRES LE RECENSEMENT DE L'AN IV.